



DOSSIER DEVELOPPEMENT DURABLE ET DEMOCRATIE DE PROXIMITE

Articles paru dans Suresnes Magazine N°193 (15.12.08)

(Extraits)

L'actualité des conseils de quartiers - Carnot-Gambetta, un quartier éco-exemplaire

C'est à cette initiative innovante - Suresnes étant la première commune du territoire à expérimenter ce type de projet - qu'est associé le Conseil consultatif de Quartier Carnot-Gambetta et plus largement les habitants du quartier.

Afin de mieux appréhender ce projet, pour pouvoir y participer et vous représenter, les membres du Conseil consultatif de quartier ont assisté, le lundi 27 octobre 2008, à une présentation de la démarche employée, par Monsieur Nicolas Dutreix, représentant du Cabinet Nomadéis, en charge de cette étude.

A cette occasion, les membres de votre Conseil ont montré un vif intérêt pour la problématique du développement durable et la réduction de leur consommation énergétique. Ils ont fait part de leur souhait d'être informés sur les actions qu'ils peuvent mettre en œuvre, les recommandations pouvant être suivies, etc.

A titre d'exemple, ils se sont interrogés sur : l'incidence d'un ravalement d'immeuble sur l'efficacité énergétique ? Quelles recommandations prendre en compte lors de la construction d'une habitation ? Le Conseil sera régulièrement informé de l'état d'avancement de cette étude et ne manquera pas d'en débattre à l'occasion de ses prochaines réunions plénières.

Démocratie de proximité

L'actualité des conseils de quartiers

CARNOT-GAMBETTA, UN QUARTIER ÉCO-EXEMPLAIRE :
C'est à cette initiative innovante - Suresnes étant la première commune du territoire à expérimenter ce type de projet - qu'est associé le Conseil consultatif de Quartier Carnot-Gambetta et plus largement les habitants du quartier.

Afin de mieux appréhender ce projet, pour pouvoir y participer et vous représenter, les membres du Conseil consultatif de quartier ont assisté, le lundi 27 octobre 2008, à une présentation de la démarche employée, par Monsieur Nicolas Dutreix, représentant du Cabinet Nomadéis, en charge de cette étude.

A cette occasion, les membres de votre Conseil ont montré un vif intérêt pour la problématique du développement durable et la réduction de leur consommation énergétique. Ils ont fait part de leur souhait d'être informés sur les actions qu'ils

peuvent mettre en œuvre, les recommandations pouvant être suivies, etc.

A titre d'exemple, ils se sont interrogés sur : l'incidence d'un ravalement d'immeuble sur l'efficacité énergétique ? Quelles recommandations prendre en compte lors de la construction d'une habitation ?

Le Conseil sera régulièrement informé de l'état d'avancement de cette étude et ne manquera pas d'en débattre à l'occasion de ses prochaines réunions plénières.

Si vous souhaitez faire partager votre perception du quartier, faire part de vos réflexions et suggestions, vos conseillers de quartiers sont là pour vous relayer : ccquartiercarnotgambetta@ville-suresnes.fr

RETROUVEZ LES DÉTAILS DU PROJET DANS LE DOSSIER « Développement durable » p. 28 à 30.



Nomadéis
cedric.baecher@nomadeis.com
nicolas.dutreix@nomadeis.com



Un projet pilote pour une ville durable

Les mutations à venir du quartier Carnot-Gambetta font l'objet d'une politique ambitieuse en matière de développement durable. A la clef, une approche environnementale et urbaine qui pourrait servir de modèle pour l'ensemble des quartiers suresnois.

Cette approche, globale et ambitieuse, mobilise de fait de nombreux acteurs. Aux côtés des élus directement impliqués dans ce projet, le comité technique de l'opération réunit les responsables des pôles construction, urbanisme, environnement-réseau et communication ainsi que les organismes co-financeurs (conseil général, ADEME) et participants (conseil régional).

Le groupement de bureaux d'études piloté par Nomadéis, spécialisé dans le domaine de l'aménagement urbain durable et de l'efficacité énergétique, a été missionné pour réaliser un diagnostic environnemental. Dans un second temps, il proposera plusieurs scénarii pour la création d'un quartier durable et assurera une mission de conseil à la maîtrise d'ouvrage.

A terme, et au vu des résultats obtenus dans le quartier Carnot-Gambetta, il s'agira de mettre en œuvre un mode de développement urbain concerté et exemplaire, dont les méthodes et les résultats pourront être capitalisés afin de permettre leur reproductibilité dans les autres quartiers de la ville. Et pourquoi pas dans d'autres collectivités françaises ou européennes.

Lionel Bros

http://www.ville-suresnes.fr/fr/suresnesmag/suresnesmag_dec2008.pdf

Un projet pilote pour une ville durable

Les mutations à venir du quartier Carnot-Gambetta font l'objet d'une politique ambitieuse en matière de développement durable. A la clef, une approche environnementale et urbaine qui pourrait servir de modèle pour l'ensemble des quartiers suresnois.

ans sont ceux qui constatent aujourd'hui encore l'urgence de conduire des politiques ambitieuses en faveur d'une croissance maîtrisée et d'un développement durable de la planète. Et c'est à ce niveau d'initiatives amorcées par le Groupe de l'Environnement, la question de l'aménagement urbain et des politiques de l'habitat occupe une place de choix. Le chantier de la construction comptant pour un tiers dans les orientations stratégiques de la ville, il est évident que les propositions de construction et de développement seront déterminantes si nous voulons transmettre aux générations futures les moyens de vivre et de développer dans un écosystème pérenne.

Depuis quelques années, des initiatives ont vu le jour - notamment en Europe du Nord - en faveur du développement d'éco-quartiers qui tentent de proposer des alternatives à des pratiques conventionnelles. Si le projet pilote de Carnot-Gambetta est une des dernières en date de ce genre de projets, il est néanmoins le premier en France. Dans les mutations à venir du quartier Carnot-Gambetta, les élus ont convenu de poser l'enjeu environnemental comme préalable incontournable à l'amélioration de la qua-

lité de vie et à l'attractivité économique, par le biais d'une démarche exemplaire en matière de construction durable, d'efficacité énergétique et de réduction des gaz à effet de serre.

Un quartier éco-exemplaire à grande échelle

Dans ce quartier, plusieurs programmes d'aménagement de grande envergure, publics ou privés, sont en effet en voie de réalisation (voir encadré). Une situation qui offre l'opportunité de mener une politique environnementale globale et cohérente, qui vise l'efficacité énergétique mais également l'amélioration des espaces publics. Christine Dronin, responsable du service environnement, et Laura Passa-Hudon, coordinatrice du projet, ont pour mission de rassembler les "acteurs" de la démarche entreprise à Suresnes autour d'un axe d'échanges au sein d'un quartier pilote et exemplaire. « La plupart des références aux éco-quartiers actuelles sur des périmètres limités, notamment dans le cadre de ZAC (Zone d'Aménagement Concerté). Ici, le projet porte sur l'ensemble d'un quartier de près de 1 000 habitants. La démarche proposée à Suresnes est la première de ce type, les futures constructions de la ZAC Rivière-Saint-Jacques seront également soumises aux normes en matière de développement durable, mais les bâtiments existants seront également concernés et feront l'objet de conseils et de recommandations (chauffage, isolation, etc.) durant l'habitat. Ce projet concerne également les équipements et les lieux de travail, afin d'optimiser la question des déplacements : limiter les



Le siège social de la société Philips.



Projet de quartier durable à Suresnes.

double zone de confort et la qualité des espaces publics. Avec ce quartier éco-exemplaire, nous espérons développer par un travail d'information et de sensibilisation des habitants, des entreprises et des usagers, des dispositions qui entrent fort ou fort dans un cadre réglementaire existant. A terme, et au vu des résultats obtenus dans le quartier Carnot-Gambetta, il s'agira de mettre en œuvre un mode de développement urbain concerté et exemplaire, dont les méthodes et les résultats pourront être capitalisés afin de permettre leur reproductibilité dans les autres quartiers de la ville. Et pourquoi pas dans d'autres collectivités françaises ou européennes. Une telle entreprise recrée des enjeux différents. Une limitation du coût de fonctionnement des ensembles construits et une prise en compte des enjeux environnementaux par le biais de la diminution des émissions de gaz à effet de serre de ce quartier, car c'est à l'échelle locale que se observent les progrès les plus concrets. La France s'est engagée à diminuer par quart ses émissions d'ici à 2050. Mais à court terme, ce sont ses habitants du quartier et les acteurs économiques qui seront les principaux bénéficiaires de ce projet, par le biais



15 décembre 2008

